

CONVOCATION Le mercredi 14 décembre 2022 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉDIFICE FTQ (Métro Crémazie)

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage Stationnement gratuit situé au 545, boul. Crémazie Est, 4e sous-sol (Édifice Louis-Laberge)

18 h 30 PRÉCISE

**N'oubliez pas de <u>conserver votre coupon de stationnement</u> pour le présenté au secrétariat à l'entrée de la salle.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2022;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapports mensuels du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la causse générale des mois d'octobre et novembre 2022;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif du 9 décembre 2022;
- Rapport des vérificateurs comptables année financière 2021-2022;
- Rapport des syndics année financière 2021-2022;
- Résolutions;
- Démission et mise en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

<u>N.B.</u>: Les membres désirants obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

<u>NOTA</u>: Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

François Kirsch Secrétaire-trésorier

STTP - Section locale de Montréal

FK/mhl sepb-574